

## Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire du 18 mai (Ecoles de St Pierre La Noue)

### Modalités de retour à l'école du 12 mai au 2 juin

#### Présentation du conseil

Personnes présentes :

- \* Représentants des parents d'élèves : Mme Fumeron , Mme Vinet, Mme Haribou, Mme Foloppe, Mme Deletang, M. Renaud.
- \* Mairie : Mme Paronnaud et Mme Bonniaf.
- \* Enseignants : M.Harscoët, Mme Duclos, Mme Le Roy, Mme Fougeroux & Mme Danthony.

#### Les enjeux du retour à l'école.

Depuis le 12 mai, les écoles ont rouvert leurs portes. L'enjeu étant de scolariser prioritairement les enfants ayant peu ou n'ayant pas participé à la continuité pédagogique et de poursuivre la scolarisation des enfants des personnels mobilisés par la crise sanitaire et par la réouverture des écoles.

Cette réouverture n'a pu s'effectuer sans l'application d'un protocole sanitaire national (nombreuses désinfections, respect des gestes barrières, distanciation sociale, ...)

Dans les écoles de la commune de St Pierre La Noue, depuis le mardi 12 mai et ce jusqu'au 2 juin, nous accueillons les élèves de grande section (GS), CP et CM2 ainsi que les enfants des « ayants droits ».

A partir du 25 mai l'école de Péré accueillera les élèves de CM1.

Le travail à distance continuera, sur cette période, pour tous les élèves qui resteront à la maison. Cependant la prise en charge ne sera peut-être plus assurée par l'enseignant de la classe et les supports peuvent également changer.

#### Organisation générale :

- Le projet d'organisation pédagogique de l'école s'appuie sur une alternance de deux jours à l'école / deux jours à la maison sur les horaires habituels des écoles pour le moment. Concrètement chaque niveau de classe, est séparé en deux groupes :

- un premier groupe a classe les lundis et vendredis
- un second groupe a classe les mardis et jeudis.

Nous avons tenu compte du bien-être des élèves (alternance journée de classe à l'école / journée de repos) et du nombre de jours fériés.

Sur les jours où il n'y a pas d'école, la mairie organise un accueil « étude » en relation étroite avec l'Ilot vacances, destiné pour le moment, aux parents volontaires ayant des enfants scolarisés jusqu'au 2 juin et aux enfants des parents prioritaires.

- Tous les temps périscolaires (gardenie du matin, du soir, la journée du mercredi) sont pris en charge par l'Ilot vacances.
- Les entrées et les sorties d'écoles sont matérialisées par un sens de circulation et une signalétique.

- Pour l'école de St Germain de Marencennes, il y a deux accès :
  - Les élèves d'élémentaire (pour le moment les CP) entrent et sortent de l'école par le petit portail habituel.
  - Les élèves de maternelle entrent et sortent par le grand portail.
- Pour les familles qui ont un enfant en maternelle et un en élémentaire, l'entrée et la sortie des classes se font côté maternelle.

- Pour l'école de Péré, il n'y a pas de changement pour les entrées et les sorties.
- Les espaces et les temps de récréations sont aménagés selon le nombre d'élèves présents (récréations décalées, délimitation d'espaces, structure de jeux inaccessibles, jeux de cour susceptibles d'être échangés interdits).
- Le service de restauration est assuré dans les cantines en respectant le protocole sanitaire (distanciation, sens de circulation, nombre d'élèves, hygiène...)
- Nous privilégierons, jusqu'à la fin de l'année scolaire, une communication par mail pour éviter la manipulation du cahier de liaison.

#### Organisation de la journée

- **Accueil**
  - En arrivant, chaque enfant se lave les mains avec du gel hydroalcoolique, un adulte prend sa température, puis il rejoint sa classe (avec un adulte pour les maternelles) tout en respectant la distanciation physique.
  - Aucun parents ne peut entrer dans l'enceinte de l'école.
- **Pendant le temps de classe**
  - Les tables sont espacées d'au moins un mètre et de deux mètres du tableau.
  - Les enfants ont une table fixe et nominative à la journée, ils déposent leur tenue à leur chaise et leur cartable à leur table. Chaque élève utilise son propre matériel.
  - Les enfants n'ont pas accès aux jeux collectifs, à la bibliothèque de la classe...
  - En maternelle, les enfants ont accès à un jeu individuel à la journée qui est désinfecté le soir.
  - Les enfants ne doivent pas emprunter le matériel de la classe ni celui de leurs camarades. Une trousse individuelle a été mise en place pour les maternelles.
  - Les déplacements dans la classe ne se font que sur autorisation de l'enseignant (lavage de mains...)
  - Les portes des classes restent ouvertes (dans la mesure du possible), les élèves ne touchent pas les poignées de portes.
- **Les récréations**
  - Les horaires, pour le moment, restent identiques, les deux groupes sont en récréation dans deux espaces différents et doivent garder une distanciation physique.
  - Les élèves sortent un par un de la classe en respectant les distanciations sociales et se lavent les mains.
  - Pas d'utilisation de ballons, de la structure de jeux (St Germain) ou autres jeux collectifs.
  - Pour le moment, à St Germain, les élèves ont droit à un vélo ou une trottinette nominative à la journée. Le véhicule est désinfecté deux fois par jour.
  - A la fin de la récréation, passage aux toilettes avec lavage des mains avant et après, sous surveillance de l'adulte, puis retour en classe.
- **Pause méridienne**
  - Les élèves sortent un par un de la classe en respectant les distanciations sociales et se lavent les mains.
  - Les élèves qui restent manger le midi sont pris en charge par les services communaux dans le respect des règles de distanciation. Ils partent aux toilettes puis se lavent tous les mains sous la surveillance de l'adulte avant d'aller manger.
  - Dans le réfectoire, les élèves ont chacun une table sur laquelle ils prennent le repas.
  - A la fin du repas les élèves se lavent les mains avant de sortir en récréation.

#### ➤ Désinfection des locaux

Les sanitaires, les lavabos, les classes, les points de contact (poignées de portes...) ... seront désinfectés plusieurs fois par jour avec des produits adaptés selon un protocole sanitaire très strict.

- Désinfection des classes le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, à la pause méridienne et le soir.
- Désinfection des toilettes le matin après l'accueil, à chaque récréation, à la pause méridienne et le soir.
- Aération des classes le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, à la pause méridienne et le soir après la classe.

#### Le transport :

Une réunion avec le Conseil Régional a eu lieu ce mercredi 6 mai. A cette date, les transports sont pour l'instant assurés dans le respect des règles de distanciation. Les places sont donc très limitées (à titre d'exemple, seulement 8 places sont disponibles dans un car de 22 places).

Dans le cadre de notre circuit, il est demandé par la Région que les parents restent à proximité de leurs enfants. Une fois la capacité d'accueil du car atteinte, il ne prendra plus les voyageurs en attente sur le bas-côté.

A noter que le protocole final pour l'organisation des transports est toujours en cours de validation. Si des règles plus strictes sont mises en place (notamment une désinfection plus poussée des cars), les transports seront purement et simplement annulés. La mairie se tient au courant de l'avancée des événements et informera en temps réel l'équipe enseignante de nos écoles. Pour atteindre le plus de monde possible dans des temps très courts, notamment au cours de ce weekend prolongé, la mairie pourra être amenée à contacter les parents via l'outil d'inscription au repas de la cantine, le site Internet et la page Facebook mairie.

#### Rôle des parents :

- Sensibiliser les enfants aux gestes barrières et à leur rôle avant de reprendre l'école.
  - Expliquer aux enfants que l'école est différente de ce qu'ils ont connu : pas de jeu, pas de contact, pas de déplacement en classe, port du masque des adultes.
  - Respecter les horaires d'entrée et de sortie et les accès.
  - Vérifier que son enfant ait quotidiennement son matériel scolaire pour éviter tout échange et toute manipulation.
  - Surveiller l'apparition des symptômes chez son enfant avec une prise de température chaque jour avant de partir à l'école. (Inférieur à 37,8°).
- Un enfant qui présentera des symptômes à l'école sera isolé et masqué ; les parents seront contactés en urgence et devront venir le récupérer rapidement.
- La prise de température s'appliquera également à tout le personnel.
- Si son enfant présente des symptômes, il ne pourra revenir qu'après avis du médecin traitant.
- Respecter le sens de circulation, la distanciation physique et la signalétique à l'arrivée et à la sortie de l'école. Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école (cour y compris).

#### La vie de l'élève :

- Respecter les gestes barrières (un rappel de ces gestes et des nouvelles règles de l'école ont eu lieu en classe). Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves sauf dans le bus.
- S'exprimer si besoin sur ses inquiétudes, poser des questions (une écoute des élèves et des débats ont eu lieu en classe).
- Respecter les règles données aux abords et dans l'école. Des affichages adaptés à l'âge des élèves seront installés dans les endroits stratégiques.
- Utiliser seulement son matériel en s'assurant d'avoir ce qu'il faut pour travailler.
- Apporter sa propre gourde ou une bouteille d'eau à son nom.

#### Remarques diverses :

- Remerciements de l'équipe enseignante à la mairie pour son initiative de fabrication de masques en tissu à destination des élèves scolarisés. Remerciements également à toutes les personnes qui ont confectionné ces masques.
- Remerciements de l'équipe enseignante à tout le personnel qui gère la désinfection plusieurs fois par jour de l'ensemble de l'école en vue d'appliquer le protocole sanitaire.
- L'équipe enseignante attend les décisions ministérielles pour organiser la suite de la continuité pédagogique et l'accueil des élèves à partir du 2 juin.

#### Numéros spécifiques de téléphone utiles

Infirmière scolaire : Anaïs Benon 05 46 07 00 67  
Plateforme téléphonique COVID 0800 130 000  
Cellule départementale : 05 16 52 68 09  
RASED : 05 46 07 56 53

Nous rappelons que le retour en classe se fait sur la base du volontariat des familles. L'école n'a pu réouvrir sans une application stricte du protocole sanitaire. Cependant, malgré toute l'énergie déployée par la Mairie et les enseignants pour assurer la sécurité de vos enfants, le risque « 0 » n'existe pas.

Président et secrétaire de séance : Madame Danthonny

